



Nuit à Debert

Document fondamental : Addendum et erratum

Préparé par : Les avocats de la Commission des pertes massives

Version présentée en preuve

Nuit à Debert - Document fondamental Addendum et erratum

REMARQUE : Le présent document est fondé sur l'analyse de la documentation dont dispose la Commission des pertes massives le 30 juin 2022. **La production de la preuve et l'enquête se poursuivent**. De plus, les documents fondamentaux devraient être lus et compris à la lumière des témoignages reçus par la Commission, et en conjonction avec ces derniers.

Le document fondamental *Nuit à Debert* a été présenté en preuve le 9 mars 2022 dans le cadre des procédures publiques de la Commission des pertes massives.

Addendum

Les documents suivants seront présentés en preuve afin de compléter le dossier existant en ce qui concerne les événements et les informations décrits dans le document fondamental *Nuit à Debert* :

1. Entretien de Valerie Smith avec la Commission des pertes massives : COMM0054252

Le 16 mars 2022, la Commission s'est entretenue avec Valerie Smith en relation avec ses observations du 18 avril 2020. La transcription de cet entretien (COMM0054252) sera présentée en preuve.

2. Entretien de Matthew MacGillivray avec la Commission des pertes massives :
COMM0054243

Le 16 mars 2022, la Commission s'est entretenue avec Matthew MacGillivray en relation avec ses observations du 18 avril 2020. La transcription de cet entretien (COMM0054243) sera présentée en preuve.

3. Réponses du gend. M. Blinn aux questions de la Commission : COMM0056402;
COMM0059674

Le 30 mars 2022, la Commission a posé des questions écrites aux gend. Marc Blinn et Paul Cheesman relevant du document fondamental *Nuit à Debert*. Les réponses fournies par les gend. Blinn (COMM0056402) et Cheesman (COMM0059674) seront présentées en preuve.

4. Entretien d'Emily MacLeod et de Jesse Brine avec la Commission des pertes
massives : COMM0053495

Le 22 février 2022, les ambulanciers paramédicaux des SSU, Emily MacLeod et Jesse Brine, ont été interrogés par la Commission des pertes massives en rapport avec leur présence sur le chemin Portapique Beach le 18 avril 2020. La transcription de cet entretien (COMM0053495) sera présentée en preuve.

5. Rapport complémentaire d'enquête de la Commission des pertes massives concernant l'analyse des données GPS des Services de santé d'urgence (SSU) : COMM0058894; COMM0058877; COMM0061446; COMM0058883

Le 6 juin 2022, les enquêteurs de la Commission ont préparé un rapport complémentaire sur les données GPS de l'ambulance M-086 des SSU, qui était conduite par les ambulanciers paramédicaux Emily MacLeod et Jesse Brine dans la soirée du 18 avril 2020. M^{me} MacLeod et M. Brine ont informé la Commission que, alors qu'ils se trouvaient à Great Village en route vers Portapique ce soir-là, ils ont vu un véhicule qu'ils pensent maintenant avoir été conduit par l'agresseur. Le rapport sur les données GPS (COMM0058894) sera présenté en preuve, ainsi que les documents justificatifs suivants mentionnés dans le rapport :

- Capture d'écran de la vidéo de surveillance de Wilsons Gas Stops, Great Village, visionnée avec le lecteur VS exclusif (COMM0058877);
- Vidéo de surveillance de Wilsons Gas Stops (COMM0061446);
- Coordonnées GPS pour toutes les unités des SSU impliquées (COMM0058883).

Erratum

L'erreur suivante dans le document fondamental *Nuit à Debert* a été portée à l'attention des avocats de la Commission :

1. Paragraphe 14 – Citation de la vidéo

Au paragraphe 14, le numéro de COMM dans la citation concernant la vidéo de surveillance d'Angelina Pizzeria à 23 h 8 contient une erreur typographique. Au lieu de « COMM0010031 », la citation doit se lire : « COMM0010029 ».